



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **ETS ENCLIN SA** ayant leurs bureaux Rue Simonis 33 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue Simonis, 33 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°176G, 194X, 762A.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation de la pose d'enseignes publicitaires**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°6) pour les raisons suivantes :

- L'épaisseur des enseignes (totem) ne devrait pas dépasser 20cm ;
- La surface des enseignes (totem) ne devrait pas être supérieure à 5m² ;
- Le dispositif (totem « Dacia ») devrait se trouver à 2m au moins des limites latérales parcellaires de l'établissement ;
- Le niveau inférieure des enseignes (totem) devrait être au moins à 0,60m du niveau du sol ;
- Le niveau supérieur des enseignes (totem) ne devrait pas dépasser 5,50m ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 décembre 2025 au 22 décembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be